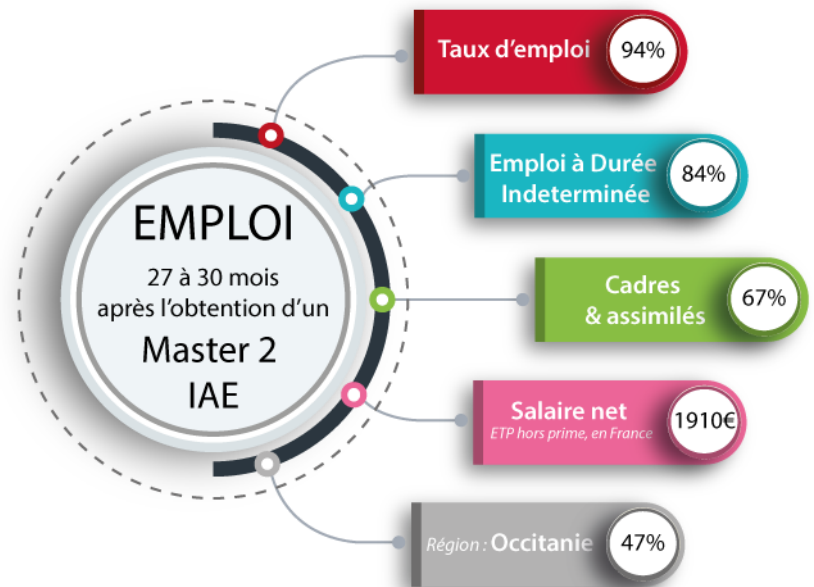


Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2014

La situation professionnelle des diplômés de Master 2 de l'IAE en 2014, est caractérisée par une amélioration de certaines conditions d'emploi, par rapport à la promotion précédente. Entre 3 et 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'emploi est beaucoup plus important. Entre 27 à 30 mois après la diplomation, l'emploi est plus souvent à durée indéterminée et les salaires sont plus élevés. En marge de ces améliorations générales, on constate que les mauvaises conditions d'emploi se concentrent sur une plus petite population qui les subit par accumulation, même si cette population tend à diminuer chaque année. Enfin, on remarque que l'ensemble des conditions d'emplois sont dépendantes de la région où est exercé cet emploi.



Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

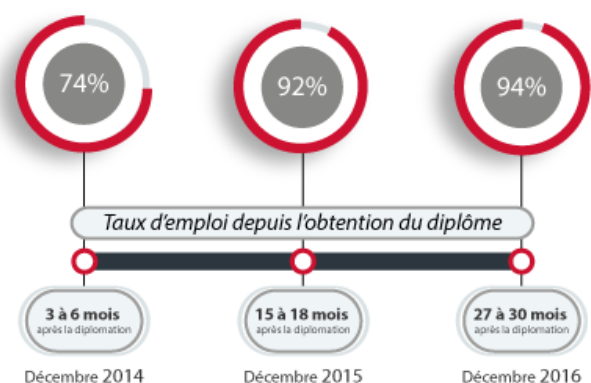
Le taux d'emploi pour la promotion 2014

Taux d'emploi 94%

Les diplômés 2014 de Master 2 de l'IAE qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplomation. Plus précisément, il y a 92% des diplômés qui sont en emploi, 6% qui sont à la recherche d'un emploi et 2% qui sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). **Le taux d'emploi* est donc de 94%** au 1^{er} décembre 2016.

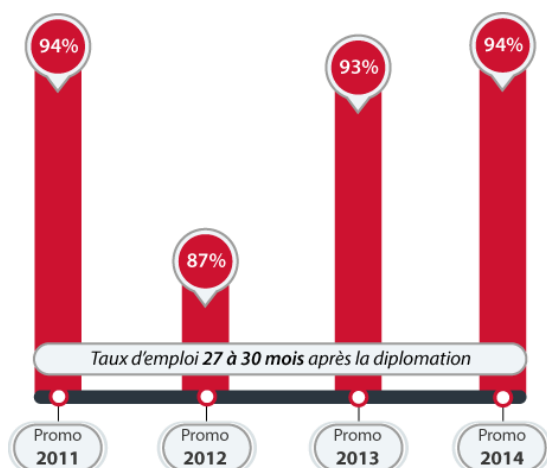
* Taux d'emploi = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi)*100)

Un an plus tôt, au 1^{er} décembre 2015, le taux d'emploi n'était pas encore stable mais était très proche, à une valeur de 92%. Deux ans plus tôt, soit moins de 6 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'emploi était de 74%.

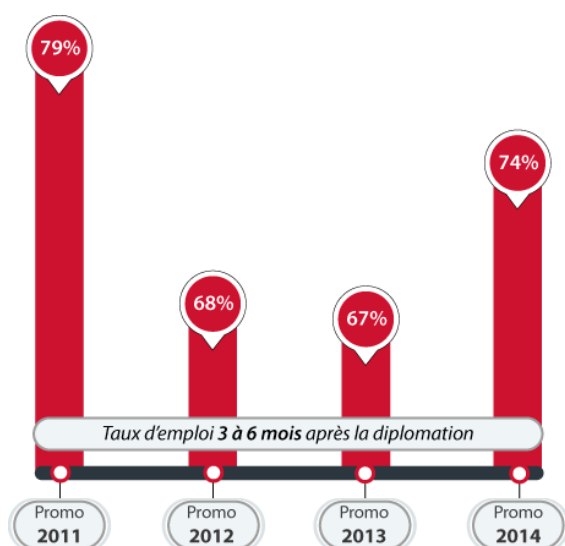


Evolution du taux d'emploi entre les différentes promotions de diplômés

Le taux d'emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention d'un Master 2 de l'IAE pour la promotion 2014 est légèrement supérieur à celui de la promotion 2013 (respectivement 94% et 93%). Il semble se stabiliser dans ces proportions, ce qui tend à isoler la chute importante observée sur la promotion 2012 (87%).



En revanche, on observe que les diplômés sont bien plus nombreux cette année à être en situation d'emploi entre 3 et 6 mois après le Master 2 (74% pour la promotion 2014, entre 67% et 68% pour les promotions 2013 et 2012) et tendent à rattraper le niveau observé pour la promotion 2011 (79%).



Le premier emploi

Avec l'employeur du stage ou de l'alternance

Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, un peu plus d'un diplômé sur deux (53%) s'est vu proposé par

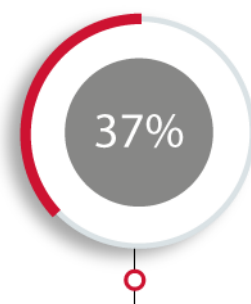
son employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance. Ceux qui ont accepté l'offre et qui ont donc **directement été recrutés par leur entreprise** représentent **37% des diplômés**.

Cette part est en nette baisse par rapport aux années précédentes (37% en 2014, 44% en 2013 et 42% en 2012). On constate cependant une augmentation du taux de diplômés qui ne souhaitent pas poursuivre chez le même employeur après le stage ou l'alternance et qui refusent l'offre d'emploi proposée (17% ont décliné l'offre pour la promotion 2014, alors qu'ils n'étaient que 9% pour celle de 2013).

Avec un nouvel employeur

Pour ceux qui n'ont pas été recrutés à la suite du stage ou du contrat d'alternance, **la durée de recherche du 1^{er} emploi est inférieure à 4 mois pour 67% d'entre eux**. Elle est comprise entre 4 et 6 mois pour 18% d'entre eux et est supérieure à plus de 6 mois pour 15%.

Le nombre de diplômés non recrutés après le stage ou l'alternance mettant moins de quatre mois à trouver son 1^{er} emploi augmente à chaque promotion (une durée de recherche inférieure à 4 mois concernait 67% des diplômés de la promotion 2014, 63% pour 2013 et 60% pour 2012). Cette augmentation se fait à l'avantage des durées de recherche supérieures à six mois dont le taux lui diminue.



Recrutement par l'employeur du stage, de l'alternance

Stabilité du 1^{er} emploi

Enfin, on constate que plus de la moitié des diplômés (59%) ont gardé leur 1^{er} emploi et y sont toujours sous contrat au 1^{er} décembre 2016. Les autres ont changé d'emploi au bout de 9 mois (en valeur médiane).

La stabilité sur l'emploi au cours des trois années qui suivent la diplomation est un peu moins importante pour cette promotion que pour la précédente (56% ont gardé leur 1^{er} emploi pour la promo 2014 et 58% pour 2013), mais nous ne pouvons actuellement pas savoir si ce changement est choisi ou subi par les diplômés.

Région du 1^{er} emploi

Le premier emploi est plus souvent exercé en région Occitanie (51% des diplômés) et plus particulièrement dans le département de la Haute-Garonne (41% des diplômés). L'exercice du 1^{er} emploi à l'étranger concerne 9% des diplômés de l'IAE.

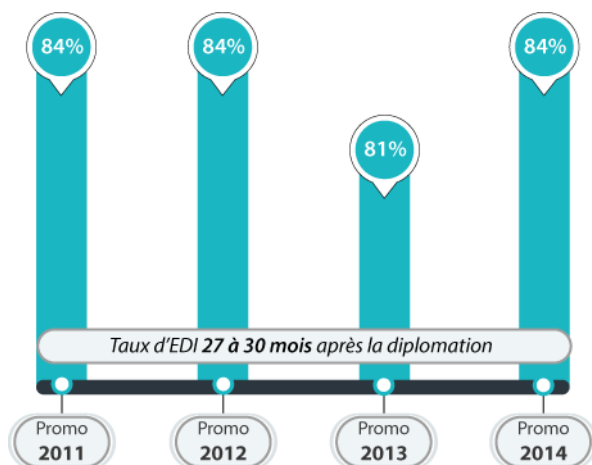
L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation

Au 1^{er} décembre 2016, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 84%.



Ce taux grimpe à 92% parmi les salariés qui ont plus d'un an d'ancienneté sur leur poste tout comme pour ceux qui sont toujours dans l'entreprise de leur stage ou de leur alternance.

Le taux d'EDI est supérieur à celui de la promotion 2013 (81%), et rejoint celui des deux promotions précédentes (84% pour 2012 et pour 2011).



Par ailleurs, **67% des diplômés occupent un emploi de cadre** au 1^{er} décembre 2016. Les emplois de niveaux intermédiaires concernent 27% des diplômés de l'IAE.



Le taux de cadre est supérieur à celui de la promotion précédente (66%) mais reste très en dessous de celui des promotions 2012 et 2011 (respectivement 87% et 84%). Toutefois, cette variable ayant fait l'objet d'un recodage de notre part, dans la mesure où les individus ont beaucoup de difficultés à estimer leur niveau d'emploi, ce résultat est à prendre avec précaution pour les promotions 2011 et 2012.



98% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel, il s'agit majoritairement d'une situation choisie.

Au 1^{er} décembre 2016, le salaire net moyen par mois, hors prime, et équivalent temps plein (ETP) des diplômés travaillant en France est de 1910€. En incluant ceux qui travaillent à l'étranger, il est de 2009€. Si nous incluons les primes, que perçoivent 59% des diplômés, nous atteignons un revenu moyen en France de 2098€ net par mois. Enfin, on constate que moins de 2% des diplômés gagnent l'équivalent d'un SMIC horaire soit 1144€ net par mois en décembre 2016.

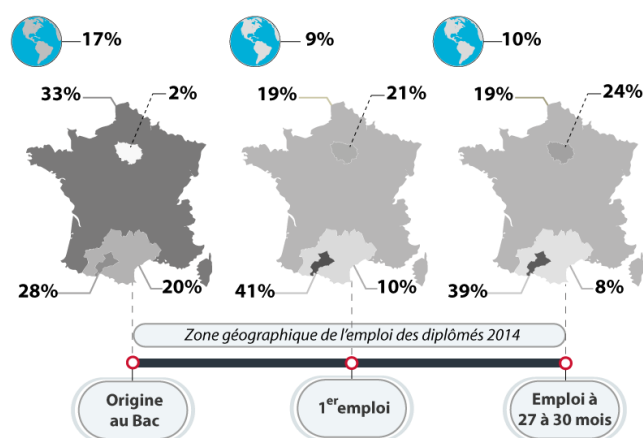
Par rapport à la promotion précédente, les salaires semblent avoir augmenté. En effet, on constate que les salaires nets mensuels en France et ETP sont supérieurs de 73€ de plus par mois hors prime et de 53€ de plus par mois primes comprises. La part des diplômés qui touchent le SMIC (en ETP) est équivalente à celle de la promotion précédente.

Région : Occitanie

47%

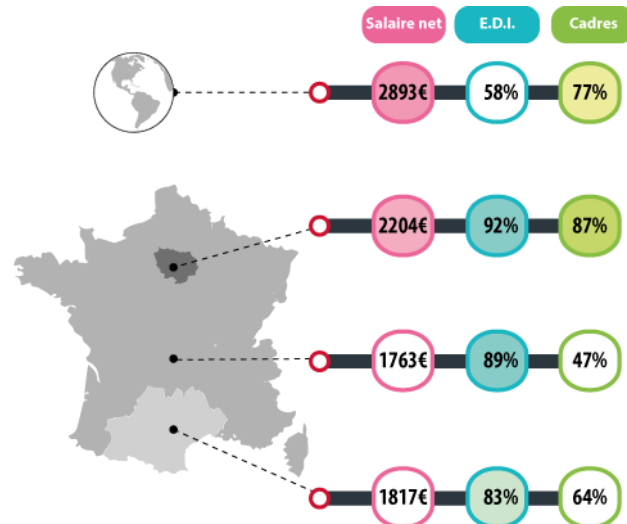
L'emploi en région Occitanie a légèrement diminué par rapport au premier emploi (respectivement 47% et 51%) même si le taux en Haute- Garonne n'est pas trop affecté (39% au 1^{er} décembre 2016 et 41% sur le premier emploi).

Les diplômés originaires de la région Occitanie (origine observée au moment du bac), trouvent plus souvent leur emploi dans cette région (65% d'entre eux).



Les conditions d'emploi varient selon le lieu d'exercice de cet emploi. En effet, les diplômés qui partent à l'étranger se retrouvent avec de meilleures conditions salariales (2893€ en valeur moyenne pour le salaire net ETP hors primes), ils sont souvent sur des emplois de niveau cadres (77%) mais ils sont moins souvent sur des emplois à durée indéterminée (58%).

Ceux qui ont rejoint la région Ile de France sont les plus nombreux à être sur des emplois de niveaux cadres (87%), en EDI (92%) et ont le niveau de rémunération moyen le plus important en France (2204€). Les diplômés qui sont restés sur la région Occitanie ont de moins bonnes conditions d'emploi : moins souvent cadres (64%), un peu moins souvent sur un E.D.I. (83%) et avec des revenus moyens nettement moins élevés qu'en Ile de France (1817€). Les diplômés qui ont rejoint d'autres régions de France sont ceux qui sont le moins souvent cadres (47%) et avec la plus faible rémunération moyenne (1763€), mais ils sont très souvent sur des emplois stables (89%).



Conditions d'emploi entre 27 et 30 mois par zones géographiques

27 à 30 mois après Le M2, les diplômés travaillent principalement dans les secteurs des activités financières et d'assurance (21%), des activités scientifiques et techniques (20%), de l'industrie (16%), du commerce (13%) et de l'information et communication (7%).

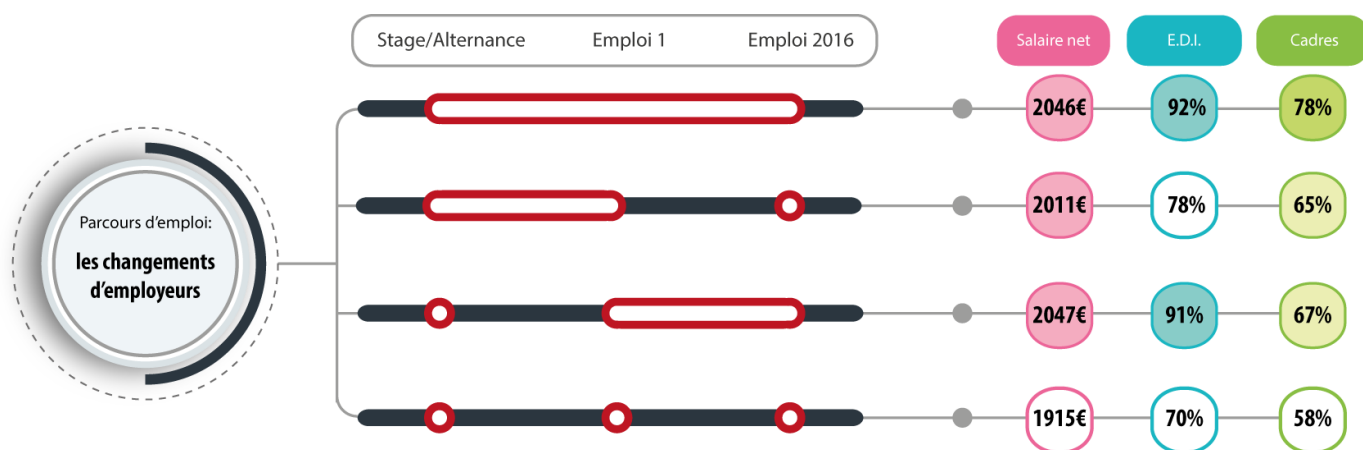
La très grande majorité des diplômés salariés travaillent dans le secteur privé (96%) au moment de l'enquête. On remarque que les liens entre le type d'employeur et le type de contrats sont étroits. En effet, ceux qui travaillent dans le secteur privé ont plus souvent un EDI que les autres (86% d'EDI dans le privé, 40% dans le public).

Les parcours

On constate que les conditions d'emploi 27 à 30 mois après le Master 2, ne sont pas les mêmes selon le parcours d'emploi du diplômé. En effet, les diplômés qui ont été embauchés à la suite de leur stage et qui ont gardé cet emploi, sont ceux qui sont le plus souvent cadres, ont plus souvent un emploi à durée indéterminée ainsi qu'une bonne rémunération. Ceux qui ont été embauchés à la suite de leur stage ou de leur alternance mais qui ont depuis changé d'emploi ont des conditions d'emplois légèrement moins bonnes : salaires un peu moins élevés, un peu moins souvent cadres et un peu moins souvent sur un EDI.

Les diplômés qui n'ont pas été embauchés à la suite de leur stage mais qui ont gardé leur 1er emploi ont des conditions proches de ceux qui sont chez le même employeur depuis leur stage ou leur alternance, hormis pour le taux de cadres qui est beaucoup moins élevé.

Ceux qui ont changé plusieurs fois d'employeurs sont ceux qui ont les moins bonnes conditions d'emploi : taux de cadres et EDI les plus faibles, rémunérations les moins élevées.



Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1^{er} décembre 2014 ?

Pour la majorité des diplômés 2014, l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2016 est une continuité de la formation suivie. L'adéquation avec le contenu du Master 2 est avérée pour un peu plus des trois quarts des diplômés (81%) et lorsque cela n'est pas le cas, la réorientation professionnelle opérée par ces diplômés est une situation choisie et non subie pour la majorité d'entre eux (64% d'entre eux). L'adéquation de l'emploi avec le projet professionnel de fin d'études est également avérée pour 85% des diplômés.

Si une majorité de diplômés trouve que son emploi est en adéquation avec sa formation, certains estiment que l'ensemble de leurs compétences n'y sont pas mobilisées.

Ils sont par exemple encore nombreux (26%) à juger que pour tenir correctement leur emploi, un diplôme inférieur à Bac+5 serait suffisant. Cependant ce taux tend à diminuer chaque année (35% pour la promo 2012, 31% pour la promo 2013 et 26% pour la promo 2014).

Ils sont également encore nombreux (25%) à déclarer qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur, même si ce taux est également en baisse par rapport aux trois promotions précédentes (respectivement 31%, 37% et 35%). Ce sentiment de déqualification touche principalement les diplômés qui ne sont pas sur des emplois de niveaux cadres (40% chez les non cadres ; 17% chez les cadres) et pour ceux qui ont un faible revenu de rémunération (51% chez ceux qui touchent un salaire inférieur à 1600€).

Ce sentiment s'intensifie pour les diplômés non cadres lorsqu'il est combiné à un emploi à durée déterminée (58% de sentiment de déqualification). Chez les cadres, la stabilité de l'emploi influence peu le sentiment de déqualification.

Ce sentiment de déqualification se retrouve dans l'évaluation qu'ils font de leur salaire. Interrogés sur le montant de celui-ci, 30% des diplômés considèrent en effet qu'ils sont plutôt mal, voire très mal payés par rapport au travail qu'ils exercent. Ces diplômés ont un revenu net moyen de 1686€.

Notons enfin que pour une majorité de diplômés, les compétences acquises lors du Master 2 sont utilisées dans le cadre de leur pratique professionnelle mais ne représentent pas pour tous le principal de leurs activités. En effet, s'ils sont nombreux (44%) à les utiliser souvent, seule une partie utilise ces compétences tous les jours (27% d'entre eux). Pour autant cette part augmente chaque année (19% pour la promo 2012, 24% pour la promo 2013 et 27% pour la promo 2014).

Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?

La grande majorité des diplômés 2014 de Master 2 considère que son entrée sur le marché du travail s'est déroulée sans grandes difficultés (pour 60% d'entre eux, elle s'est déroulée « facilement ou très facilement » et pour 21% « normalement »).

La part des diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés baisse chaque année (18% pour la promo 2014, 23% pour la promo 2013 et 31% pour la promo 2012). Ces diplômés évoquent prioritairement le manque de débouchés et/ou d'expérience professionnelle dans le domaine recherché (un peu plus de 5 diplômés qui rencontrent des difficultés sur 10 l'évoquent). Le manque de réseau professionnel, et d'une ou plusieurs compétences spécifiques sont également évoqués.

Quelles poursuites d'études après le M2 ?

La poursuite d'études après un Master 2 concerne peu de diplômés de l'IAE. En effet, **11% des diplômés ont poursuivi des études depuis l'obtention de leur diplôme en 2014.**



Ce taux de poursuite d'études est constant depuis quelques années (11% pour la promotion 2014, 10% pour 2013; 10% pour 2012).

La poursuite d'études est plus importante l'année suivant l'obtention du Master 2 puis diminue ensuite. Ces diplômés poursuivent majoritairement sur un autre Master 2 (4 sur 10) et rarement à UT1. Les autres préparent un diplôme professionnel (2 sur 10) ou encore un doctorat (1 sur 10).

Qui sont les diplômés d'un Master 2 à UT1 ?

La part des femmes parmi les diplômés de Master 2 à l'IAE reste majoritaire. Elle se situe à 59% pour la promotion 2014. Elles étaient 62% en 2013 et 58% en 2012.

Les diplômés de M2 sont le plus souvent originaires de la région Occitanie (49% d'entre eux, comprenant 28% de Haut-Garonnais ont obtenu leur bac dans cette région). Les étudiants de nationalité étrangère représentent 16% des diplômés de 2014.

83% des diplômés titulaires d'un baccalauréat français l'ont obtenu l'année de leur 18 ans ou avant (ils étaient 78% en 2013), 14% avec une année de retard (ils étaient 19% en 2013) et 3% avec plus d'une année de retard.

Le plus souvent, il s'agit d'un Baccalauréat Général (87% d'entre eux) - majoritairement Economique et Social (43%) ou Scientifique (37%) - et les bacheliers technologiques représentent 11% des effectifs. Les titulaires d'une équivalence sont moins de 1% et seul 3 bacheliers professionnels sont présents dans la promotion 2014. Ces chiffres sont globalement stables par rapport à la promotion précédente.

Méthodologie d'enquête

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et la poursuite d'études des diplômés 2014 d'un Master 2 de l'IAE à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2016 et mi-mars 2017 par e-mail et par téléphone. 531 personnes diplômées d'un Master 2 en 2014 et nées en 1984 ou après ont été sollicitées, 378 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 71.2%.

La population prise en compte pour l'analyse de l'insertion professionnelle porte ici sur les diplômés de moins de 30 ans qui n'ont pas poursuivi d'études depuis leur M2. Cela concerne 334 individus soit 88% de la population cible qui a répondu à l'enquête.

L'analyse des poursuites d'études après le Master 2 porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

Au regard du profil des répondants à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur la variable « nationalité » (français/étranger).

Les diplômés Master 2 de l'IAE à UT1 en 2013-14 concernés par l'enquête sont les suivants

Comptabilité contrôle : comptabilité, contrôle, audit, contrôle de gestion

Droit et gestion

Finance : Banque et finance européennes, Banque et finance européennes parcours chargé d'affaires professionnels, Finance d'entreprise, Financial Markets, Finance et technologie de l'information.

Management : Achats, Administration des entreprises, Economie et management du tourisme international, Ingénierie et management des organisations sportives (IMOS avec UPS).

Management des ressources humaines : Gestion des ressources humaines, International human resources management

Management international

Management stratégique : Gestion des risques, Management de l'innovation

Marketing : Communication marketing, Conseil et marketing stratégique, Marketing des services, Marketing des technologies innovantes

●●● Pour en savoir plus

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Promotion 2014, Eva Walker, Octobre 2017

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyse par composante, Promotion 2014, Eva Walker, Novembre 2017

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2014, Eva Walker, Octobre 2017

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyses globales et par composante, Promotion 2013, Manon Brézault, mai/juin 2016.